

L'eau au cœur du développement

L'eau, source de vie, est au cœur de certains enjeux financiers. Aux quatre coins de la planète, des communautés se mobilisent pour défendre leur droit à l'eau face à ceux qui veulent en faire une denrée monnayable. Mais il s'agit aussi d'une ressource qu'il nous faut maintenant préserver à tout prix !

En Bolivie, la fièvre de l'or et la pollution font monter la tension

Par Milena Merlino, Frères des Hommes

« S'ils veulent travailler, qu'ils travaillent ! Mais la moindre des choses, c'est qu'ils ne polluent pas notre fleuve ! ». Lorsque je rencontre Don José Quispe dans le petit village bolivien de Pampajasi¹ situé à deux heures de marche de la frontière péruvienne, il est encore habité par la colère à la seule évocation du souvenir de cet épisode qui a bouleversé la vie de 200 communautés de l'Altiplano.

« Les choses ont commencé vers 2006 : ils ont trouvé de l'or aux abords du Rio Suches et peu à peu des entreprises ont commencé à affluer vers la province de Franz Tamayo, en amont du cours d'eau, et à s'y installer pour exploiter les gisements ». Les activités menées tambour battant par 200 coopératives aurifères ont généré une grave pollution du fleuve par le mercure, alors que l'eau est un bien de plus en plus rare dans la région et qu'elle constitue une ressource vitale dans cet environnement particulièrement aride et toujours davantage touché par la sécheresse. En outre, les taux d'évaporation propres aux hauts plateaux sont déjà relativement élevés, affectant la production locale de fourrage destiné au bétail d'une population traditionnellement tournée vers l'élevage.

« De cristalline, l'eau du Rio Suches est devenue jaunâtre. Nos troupeaux ne voulaient même plus en boire, ni paître dans les champs environnants. Nous avons perdu une partie du cheptel : les animaux avaient de la fièvre et finissaient par mourir. Alors, nous nous sommes révoltés ! », explique Don José.

Encouragée par l'importante hausse du prix de l'once d'or passé de 250 à environ 1.000 USD entre 1997 et 2009, l'activité minière a connu une augmentation de 300% durant ces douze dernières années dans la région de l'Apolobamba, au nord-est du Lac Titicaca². La production totale dans la région serait d'au moins 14 kg par mois et la consommation de mercure pour traiter le minerai s'élèverait à 28 kg. Etant donné la difficulté d'obtenir des données fiables en la matière, la Fundación Medmin précise qu'il s'agit là d'estimations minimales. Si les méthodes d'extraction restent en général artisanales dans la partie haute de cette région, les entreprises ont recours à un plus important degré de mécanisation dans les zones basses. Mais dans les deux cas, la pollution environnementale est manifeste et l'impact sur la flore et la faune est dévastateur : déforestation, perte de pâtures, dommages aux cultures locales, destruction de l'habitat de plusieurs espèces animales contraintes de migrer, poissons morts, etc.

L'incidence d'une telle activité est particulièrement dramatique au regard de la typologie de la population de la région. La municipalité de Puerto Acosta à laquelle appartient Pampajasi présente l'un des taux les plus élevés de pauvreté en Bolivie. Dans ce paysage hostile situé

¹ Dans la Province de Camacho

² Selon une information publiée par La Razón, 13/05/09 – « Saquean oro del norte paceño » et faisant référence à une étude réalisée entre décembre 2008 et mars 2009 par la Fundación Medmin et le Sernap (Servicio Nacional de Areas Protegidas) en Bolivie

à une altitude de près de 4.000 mètres vivent des familles démunies pour lesquelles l'agriculture et l'élevage comptent parmi les seules sources de revenus. « C'est bien simple : ces entreprises nous ont ruinés ! » conclut Don José.

Une mobilisation générale s'est donc progressivement organisée. Des réunions se sont multipliées à plusieurs niveaux : communautés, cantons, provinces...Les habitants de la province de Camacho qui borde le Lac Titicaca dans lequel se jette le Rio Suches ont de commun accord décidé de bloquer les routes conduisant au nord de La Paz en mai dernier. Don José était bien entendu de la partie : « Nous avons tout paralysé, nous avons dressé des barrages au moyen de pierres sur les chemins. Trois provinces ont été affectées par ce mouvement ».

Au terme de deux semaines, la mobilisation a fini par porter ses fruits : le préfet du département de La Paz, Pablo Ramos, a convoqué une réunion qui a réuni autour de la table de négociations les autorités nationales et provinciales afin qu'une solution à la crise puisse être trouvée. A cette occasion, les manifestants ont remis leur cahier de revendications parmi lesquelles figuraient l'assainissement du fleuve Suches et l'exigence d'une bonne gestion des eaux en tant que source de vie.

Outre les dégâts environnementaux et les préjudices subis par les communautés habitant aux abords du Rio Suches ainsi qu'autour du Lac Titicaca, d'autres éléments essentiels ont été mis en lumière. Alors que les 200 entreprises incriminées se partageaient l'exploitation de 48 concessions minières, toutes travaillaient sans permis environnemental et dans l'illégalité la plus totale. Sur base de ces faits et face à la mobilisation, il a été décidé d'interdire temporairement leurs activités extractives.

L'affaire a par ailleurs pris une dimension internationale dans la mesure où ces coopératives employaient 80% de personnel péruvien et seulement 20% de Boliviens. Un autre constat qui fait fulminer Don José : « Ces activités n'ont pas rapporté un centime à la Bolivie ! Et c'est le Pérou qui a encaissé les bénéfices ! ». Ces révélations n'ont pas manqué de susciter quelques frictions avec les autorités péruviennes et au terme de la réunion de crise qui s'est tenue à La Paz, il a été décidé de renforcer la surveillance militaire et policière à la frontière avec le Pérou.

Dans la communauté de Pampajasi, le fleuve Suches a retrouvé son aspect habituel à la suite du retrait des coopératives aurifères. « Une certaine pollution subsiste, mais cela disparaît peu à peu », explique Don José. Le bétail s'abreuve à nouveau dans le cours d'eau, les cultures ont repris et la tension est quelque peu retombée depuis le déblocage momentané de la situation. Mais Don José et les habitants veillent : « Nous avons entendu dire que les entreprises voulaient revenir. Mais cela, nous ne le permettrons pas ! » conclut-il d'un ton ferme. A bon entendeur...

Ressources en eaux et accès à l'eau potable au Sénégal

Par Mamadou Ndiaye, Intermondés (Sénégal)

Le Sénégal dispose d'énormes ressources et potentialités en eau : 31 milliards de m³ d'eau souterraine et de surface dont 36% à partir des fleuves transfrontaliers du Sénégal et de la Gambie. On peut bien s'étonner que malgré l'abondance de la ressource, la population du Sénégal, 12 millions d'habitants, rencontre des difficultés à accéder de façon continue à l'eau potable de qualité et en quantité suffisante. Le taux de couverture des besoins en eau potable se situe autour de 50% en milieu urbain avec un déficit beaucoup plus accentué dans le milieu rural. Les difficultés d'accès à l'eau potable ne se posent pas au Sénégal en termes de quantité, mais plutôt en termes de disponibilité et d'accès à la ressource. Les études réalisées dans le domaine de l'approvisionnement des populations sénégalaises en eau potable soulignent que le potentiel hydraulique dont dispose le pays pourrait largement couvrir les besoins de l'intégralité de la population.

Le Sénégal, la Gambie, la Mauritanie et la Guinée Conakry qui partagent des cours d'eau sont en mesure d'alimenter une grande partie de la sous-région en eau. Ces pays n'ont pas développé des politiques hardies de gestion des eaux des fleuves transfrontaliers. Il convient de souligner que malgré les discours sur l'intégration africaine et la création d'institutions d'intégration sous-régionale et régionale, les Etats de la sous-région de l'Afrique de l'Ouest, y compris le Sénégal, tardent à traduire leur volonté politique en actes concrets dans une perspective de mise en commun et de valorisation des ressources en eau. On peut toutefois mentionner la réalisation de quelques infrastructures hydrauliques, barrages dont l'exploitation reste en deçà des potentialités mobilisables. Le Sénégal reste largement dépendant des eaux souterraines. Pour l'alimentation en eau potable des centres urbains et du monde rural ainsi que l'abreuvement du bétail, 84% des débits proviennent des eaux souterraines.

En la matière, le manque d'harmonisation des politiques publiques des Etats de la sous-région de l'Afrique de l'ouest limite les capacités de négociation des Etats avec les institutions de coopération internationale et de financement. Il demeure que de gros intérêts financiers et politiques sous-tendent la problématique de l'eau en Afrique.

Dimension politique liée à l'accès à l'eau potable

Revenons au Sénégal ! De 1980 à 2000, sous l'ancien régime socialiste, le Sénégal a consenti des efforts méritoires pour corriger les disparités dans la distribution des équipements hydrauliques entre les villes et le milieu rural afin d'améliorer la disponibilité et l'accès des populations rurales à l'eau potable. L'engagement volontariste des autorités politiques de l'époque a contribué à améliorer de façon significative la couverture en infrastructures hydrauliques dans les zones rurales. Devant cette percée, l'opposition alors au pouvoir, caricaturait le Président « Mr Forage » et son épouse « Mme Moulin ». C'est dire que l'accès des populations à l'eau potable est une question éminemment politique. Exercer un contrôle sur l'eau, c'est aussi développer un pouvoir sur les personnes et les communautés. Les enjeux liés à l'eau potable sont multiples et relèvent de différents ordres : financiers, économiques, sociaux et politiques.

Le coût social de l'accès à l'eau potable

Au Sénégal, l'approvisionnement des familles du milieu rural en eau potable est essentiellement assuré par les femmes et les jeunes filles qui doivent parcourir de longues distances à la recherche de cette ressource rare. En milieu rural, ce sont les infrastructures hydrauliques collectives qui prédominent. Les femmes sont par ailleurs interpellées par

d'autres corvées domestiques quotidiennes pénibles et épuisantes : transformation manuelle des céréales locales, ramassage bois de chauffe, éducation des enfants... L'accès à l'eau potable constitue dans les quartiers périurbains et dans les établissements humains, semi-ruraux ou ruraux une difficulté majeure aggravée par l'insuffisance de services essentiels de base. Cette situation résulte de la poussée démographique non maîtrisée et de la déficience d'une prise en charge correcte de ces services par les collectivités locales. Les difficultés d'accès à l'eau potable affectent davantage les femmes souvent confinées à la vie domestique privée.

Participation communautaire à la gestion des infrastructures hydrauliques et de la distribution de l'eau potable

Dans les années 80-90, la gestion des forages en milieu rural était essentiellement assurée par l'Etat : politique de tarification de l'eau, maintenance des équipements... Cette option a montré ses limites : gestion financière inadéquate, récurrence des pannes des forages, entretien irrégulier, rupture de stock de pièces de rechange. Au fil du temps, les plaintes des populations se sont exacerbées. En prenant l'exacte mesure de la situation, les pouvoirs publics sénégalais d'alors se sont résolument engagés dans la responsabilisation des communautés locales pour la gestion des ouvrages hydrauliques et la distribution de l'eau potable en milieu rural. Avec l'accompagnement de l'Etat, les communautés villageoises se sont constituées en associations qui regroupent tous les usagers de l'eau : usagers domestiques et économiques. Les associations d'usagers ainsi créées ont fait preuve de leurs capacités en assurant avec succès la gestion des infrastructures hydrauliques et la distribution continue de l'eau.

Malgré tout, le pari de la gestion communautaire de l'eau est loin d'être gagné. Compte tenu des capacités de production des forages, les arbitrages et les consensus sont toujours à construire pour que les familles soient prioritairement servies en eau et pour que l'éleveur et l'agriculteur y trouvent aussi leur compte pour l'abreuvement du bétail ou le développement de cultures irriguées. De fait, l'insuffisance des revenus en milieu rural fonde le lit de l'exclusion sociale en ce sens que les ménages qui ont plus de moyens financiers ont plus de possibilités d'accéder à l'eau potable. Les prémices de l'affaiblissement de la solidarité communautaire se manifestent au grand jour face à la monétarisation du service de l'eau. Des mécanismes de solidarité sont à réinventer pour que l'eau ne devienne plus un facteur d'exclusion.

L'accès à l'eau potable dans le milieu urbain dakarois

L'agglomération dakaroise compte près de 3 millions d'habitants soit le quart de la population sénégalaise. Sous l'effet de la croissance démographique favorisée par l'exode rural, une bonne frange de la population est obligée de s'installer dans des zones non aedificandi dépourvues de tout système d'adduction en eau et d'assainissement.

Depuis 2006, l'Etat du Sénégal développe le « Projet Eau à Long Terme » (PETL). Celui-ci vise à assurer durablement et sans interruption l'alimentation en eau potable de la population de Dakar en augmentant la capacité de captage d'eau dans le lac de Guiers situé à 200km au nord de la capitale et en installant des conduites longue distance. Parallèlement, l'Etat a facilité le branchement des familles à faibles revenus aux réseaux d'adduction d'eau potable moyennant une contribution de 16 000F CFA (24,40 euros). Cette initiative, bien que salutaire, a été un jalon important dans la privatisation du service de l'eau. Une autre étape non moins importante est la suppression des bornes fontaines publiques supportées par les collectivités locales pour garantir l'accès à l'eau potable à tous.

L'expérience a montré que la plupart des familles qui ont bénéficié de branchements sociaux à l'eau potable n'ont pas pu honorer le paiement de leurs factures d'eau et ont vu leur abonnement suspendu. La tarification de l'eau est en défaveur des familles démunies. Le système de tarification est fait de sorte que le coût de consommation en m³ augmente en fonction des quantités d'eau utilisées. Par exemple, pour les branchements domiciliaires, les 20 premières m³ consommées sont facturées à 179,37 F CFA (0,273 euro). Passé ce seuil, la facturation passe à 579,03 F CFA (0,882 euro) pour atteindre 601,51 F CFA (0,916 euro) à plus de 40m³.

La consommation d'eau par les populations se situerait présentement à près de 28 litres/personne/jour en deçà de la norme de l'OMS³ qui est de 35 litres/personne/jour. Selon des enquêtes réalisées par Intermondes, les revenus familiaux dans la banlieue de Dakar se situent entre 41 000F CFA (62,50 euros) et 88 000F CFA (134,15 euros) par mois et la taille des familles entre 8 à 12 membres. Ces données renseignent sur l'incidence du coût de l'eau dans les budgets familiaux. Avec la privatisation de certains secteurs de l'hydraulique, une couche importante de la population, notamment les plus démunis, continue être confrontée au problème de l'accès à l'eau potable. Les coûts pour accéder à une eau salubre demeurent les plus prohibitifs, hors de la portée de la bourse de nombreuses personnes

Eau et assainissement

L'amélioration de la disponibilité en eau et l'accès des populations à l'eau potable devraient s'accompagner de mesures d'assainissement appropriées afin de préserver la santé des populations. Environ 80% des eaux consommées ne sont pas traitées et sont rejetées en mer ou dans des espaces vacants, ce qui entraîne des risques de pollution de la nappe phréatique. La moitié de la population de Dakar n'a pas accès à un assainissement adéquat. Dans certains quartiers précaires, des familles continuent à s'alimenter en eau à partir de puits qui n'offrent aucune garantie de potabilité.

L'eau est un bien universel auxquels les plus pauvres doivent accéder. Ce postulat est en contradiction avec la logique financière qui fait de l'eau une source de profit et donc une source d'exclusion. L'accès de tous à une eau de qualité est un objectif majeur de développement et participe à la dynamique de paix au sein de nos sociétés. C'est le lieu de dire que l'eau est un bien public et qu'elle nous appartient à nous tous comme l'air que nous respirons. Les Etats, les services privés de l'eau comme la société civile sont interpellés pour que l'eau potable ne soit exclusivement soumise à la loi du profit.

³ Organisation Mondiale de la Santé

Le Fonds Elisabeth et Amélie aux côtés de Frères des Hommes pour défendre l'accès à l'eau potable en Bolivie

Frères des Hommes se préoccupe de la préservation de l'eau au travers de ses projets sur le terrain. L'un d'entre eux consiste en la mise en place de stations d'épuration d'eaux usées en Bolivie⁴. Il bénéficie notamment du soutien du Fonds Elisabeth et Amélie, du nom de deux sœurs qui, vers 1850, avaient hérité des Brasseries Artois. Géré par la Fondation Roi Baudouin et visant à favoriser un meilleur accès à l'eau potable dans les pays du Sud, ce fonds a vu le jour en 2006 sous l'impulsion d'un groupe de femmes bien décidées à défendre les valeurs de la solidarité internationale. Frères des Hommes s'est entretenu avec Cécile Pirzio-Biroli, l'une de ses cofondatrices.

FdH : Comment et pourquoi est né le Fonds Elisabeth et Amélie ?

Cécile Pirzio-Biroli (CPB) : Le Fonds Elisabeth et Amélie a été créé par des actionnaires historiques d'AB Inbev, et plus spécifiquement par un groupe de femmes et d'épouses qui souhaitaient mettre sur pied un organisme finançant des projets dans le Sud. Nous avons choisi la thématique de l'eau car nous sommes de grands consommateurs de cette ressource qui, par ailleurs, est au cœur de gros problèmes de développement. Sans eau, il n'y a pas de survie.

FdH : Quels sont les critères de sélection des projets que vous financez ?

CPB : Nous soutenons des activités présentées par des ONG belges qui travaillent de préférence avec un partenaire local. Nous ne voulons pas participer à de très grands projets, mais plutôt soutenir des petites actions pointues et ciblées qui répondent véritablement aux besoins locaux. Ce qui est important pour nous, c'est que les bénéficiaires soient directement impliqués et que les populations puissent en retirer une réelle plus-value. En outre, nous insistons sur une vision à long terme dans le souci d'une continuité de l'action au-delà du financement, ainsi que sur le caractère multiplicateur des activités. Nous apprécions, par exemple, les actions qui rentrent dans le programme gouvernemental d'un pays concerné. Si un projet a bien fonctionné à un endroit, cela signifie peut-être qu'il pourra être développé ailleurs dans la région. Une telle action a alors un effet de levier, ce qui est important à nos yeux. Vu qu'une équipe féminine était à l'origine de la création du Fonds Elisabeth et Amélie, nous avons été d'emblée très attentives à l'aspect « genre », bien conscientes que les femmes sont porteuses de développement. Nous travaillons avec un jury d'experts qui, en fonction de nos critères et du budget dont nous disposons, sélectionnent les projets.

FdH : Qu'est-ce qui vous a semblé important dans le projet mené en Bolivie par Frères des Hommes ?

CPB : Outre la taille du projet qui correspondait à nos critères, il visait une participation locale, avec des associations de terrain. Et puis, l'expérience de l'ONG pèse aussi dans la balance dans la mesure où le Fonds Elisabeth et Amélie n'en a pas encore beaucoup. Nos experts en ont plus que nous ! Mais l'expérience de Frères des Hommes nous a semblé importante, de même que la possibilité de répercussion du projet sur place. Le fait de soutenir un projet en Bolivie nous faisait également plaisir car nous sommes généralement très concentrés sur l'Afrique, même si les 8 projets que nous finançons cette année se répartissent sur les continents africain, asiatique et latino-américain.

⁴ Voir encadré à la fin de l'article

FdH : Quelle est l'articulation avec la Fondation Roi Baudouin ?

CPB : Outre son président, le Fonds Elisabeth et Amélie n'est constitué que de 5 personnes, 5 cousines volontaires qui se chargent du travail régulier. La Fondation Roi Baudouin nous aide énormément sur le plan administratif grâce à son travail de qualité. Nous envisageons un jour devenir une fondation d'utilité publique et d'être indépendants, mais cela demande une infrastructure que nous n'avons pas et des frais que nous ne sommes pas encore prêts à faire. Nous sommes donc très heureuses de notre collaboration avec la Fondation Roi Baudouin !

Propos recueillis par Milena Merlino, Frères des Hommes

Préserver l'eau par la mise en place de stations d'épuration des eaux usées en Bolivie

Les besoins locaux :

L'AOPEB (Association des Organisations de Producteurs Ecologiques de Bolivie), partenaire de Frères des Hommes, compte parmi ses affiliés des membres dont l'activité majeure consiste en la transformation de différents types de grains : café, quinoa, amarante...etc. Les procédures industrielles utilisées pour traiter ces grains ne prévoient pas de système garantissant que les eaux résiduelles soient non polluantes. Il faut purifier ces eaux résiduelles car elles sont déversées dans les fleuves utilisés pour l'irrigation des différentes cultures. Elles présentent un indice élevé d'acidité et ne peuvent même pas être réutilisées pour l'arrosage et le nettoyage des vêtements.

Le projet :

Il s'agit de former des paysans à l'installation de stations d'épuration ou bassins biologiques qui permettront de purifier les eaux de la production du café et d'autres grains. Au total, 40 producteurs (20 hommes et 20 femmes) bénéficieront de cette formation. Ils seront alors en mesure de prendre les mesures adéquates pour que de telles stations soient installées dans les communautés et dans les petites usines de lavage du café.

Le partenaire local :

L'AOPEB représente environ 32.000 producteurs écologiques regroupés en 60 organisations paysannes. Elle a pour objectif d'améliorer les conditions de vie des producteurs ruraux et de permettre le développement d'une filière biologique viable. Elle offre à ses affiliés un appui technique afin de pouvoir utiliser les techniques de recyclage des eaux résiduelles.



Construction du bassin de décantage des eaux usées.

Quoi de neuf après l'Assemblée Mondiale des élus et citoyens pour l'eau ?

Par Kim Lê Quang, membre du réseau Aquattac

Dès la naissance du mouvement altermondialiste s'est constituée une composante défendant l'eau comme droit humain et service public. Ces nouveaux militants de l'eau se sont réunis régulièrement dans les Forums d'ONG au niveau mondial (Porto Alegre...) et régional. On se souvient aussi en 2000 de leur soutien aux révoltes populaires de Cochabamba (Bolivie) face aux tentatives de privatisation par une multinationale française. Le mouvement organise alors systématiquement des Forums alternatifs au Forum Mondial de l'eau organisé tous les 3 ans par le Conseil mondial de l'Eau (CME) et qui a été créé par les multinationales françaises de l'eau.

Le CME considère l'eau comme un bien économique et a la volonté de voir les services de distribution et d'assainissement de l'eau privatisés. Un de ses modèles préférés de privatisation est le partenariat public-privé où les coûts vont à la collectivité et les bénéfices où vous savez....

En mars 2007, à l'initiative de l'économiste Riccardo Petrella, d'un comité d'ONG et le soutien du groupe GUE⁵, s'est organisé au Parlement Européen une Assemblée Mondiale pour l'eau dont l'objectif était d'obtenir, des élus et des participants, des engagements plus concrets en faveur de l'accès à l'eau pour tous. Les 4 principes à promouvoir et à concrétiser étaient :

- L'accès à l'eau comme droit humain
- L'eau comme bien commun mondial
- Développer le financement public de l'eau
- Encourager la participation des citoyens aux décisions

L'objectif de faire reconnaître l'eau comme droit humain par l'ONU serait une première étape morale et juridique pour obliger les états membres à dégager les moyens pour financer l'accès à l'eau potable et aux structures d'assainissement à des milliards de personnes. Des résolutions allant dans ce sens ont été votées aux Parlements Européen, Panafricain et Parlatino (Amérique centrale et du Sud).

Cependant, en février 2008 le Conseil Des Droits de l'Homme de l'ONU a refusé de donner la priorité à cette question et devant le veto posé par les Etats-Unis, suivis en cela par le Canada et d'autres pays membres du Conseil, celui-ci a décidé de se limiter à nommer un rapporteur sur le droit à l'eau censé faire rapport sur la question dans trois ans (voir article de Riccardo Petrella « Adieu le droit Humain à l'Eau ? »⁶).

Avec des ONG et des artistes, nous avons alors organisé devant le Parlement Européen une manifestation demandant une intervention plus énergique auprès de l'ONU. A noter aussi que beaucoup d'élus sont très ambigus : ils soutiennent le droit à l'eau, mais encouragent le partenariat public-privé. Au Parlement Européen, par exemple, une majorité d'élus de gauche comme de droite soutient le Traité de Lisbonne qui prône la libéralisation de tous les services publics.

En février 2009, lors d'une conférence internationale "Faire la Paix avec l'eau" co-organisée par Petrella et Gorbatchev, les participants ont réaffirmé au monde politique leur souhait de voir émerger un Protocole Mondial pour l'Eau.

⁵ GUE : Gauche Unitaire Européenne

⁶ La Libre, 21/04/08

De son côté, Maud Barlow, une des militantes les plus engagées du mouvement en Amérique du Nord, a pu devenir Conseillère pour l'eau du Président de l'Assemblée des Nations Unies et continue à se battre pour qu'une Convention internationale pour le droit à l'eau soit approuvée par l'ONU.

En mars 2009 lors du Forum Mondial de l'Eau d'Istanbul, face au discours dominant, une vingtaine de gouvernements du sud ont fait une déclaration alternative pour le droit à l'eau.

Nous savons déjà que le Conseil Mondial de l'eau a mis le droit à l'eau comme un de ses sujets principaux du prochain Forum Mondial de l'Eau à Marseille en mars 2012. Le CME veut sans doute essayer de se donner une légitimité et contrer ses opposants qui veulent transmettre l'organisation de ce Forum à l'ONU.

Aujourd'hui, en plus des élus, la stratégie du mouvement associatif est d'associer les entreprises publiques. Une association d'entreprises publiques européennes s'est créée récemment. Elle a pour nom Aqua Publica Europea et défend le secteur public face au lobbying d'Aquafed qui est la Fédération internationale du secteur privé de l'eau. Un autre réseau associant des ONG, les syndicats, les chercheurs et les entreprises publiques est "Reclaiming Public Water Network". Son objectif est de promouvoir le partenariat public-public pour améliorer l'efficacité et la coopération de ce secteur.

La Commission Européenne vient d'approuver un fonds de soutien au partenariat public-public, mais son Président Barroso, qui vient d'être réélu pour un 2ème mandat, a annoncé sa volonté de libéraliser tous les services environnementaux dont ceux de l'eau.

Pour défendre ces services publics, des mobilisations citoyennes seront donc essentielles. Le réseau eau d'ATTAC-Europe (AQUATTAC) me semble un des plus prometteurs et représentatifs. ATTAC a aussi l'avantage de réunir de nombreux réseaux liés directement aux combats pour l'eau (justice fiscale, taxation des transactions financières, défense des services publics...). Deux moments importants à l'agenda européen : la pression sur les nouveaux élus du Parlement Européen et la mobilisation pour Marseille en 2012 !